



HAUTE-SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2021-176

PUBLIÉ LE 30 AOÛT 2021

Sommaire

DSDEN 74 /

74-2021-08-26-00005 - ARRÊTÉ N° DSDEN/SG/MCBM/2021-0007?? relatif à la composition de la Commission Départementale de Réforme (2 pages)

Page 3

DSDEN 74

74-2021-08-26-00005

ARRÊTÉ N° DSDEN/SG/MCBM/2021-0007
relatif à la composition de la Commission
Départementale de Réforme

Annecy, le 26 août 2021

Secrétariat général
Références: SG/MCBM

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE
DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE
DE HAUTE-SAVOIE

ARRÊTÉ N° DSDEN/SG/MCBM/2021-0007
relatif à la composition de la Commission Départementale de Réforme

VU le décret n°60-1089 du 6 octobre 1960

VU le décret n°84-1051 du 30 novembre 1964

VU le décret n°86-442 du 14 mars 1986

VU le décret du 13 août 1968 modifié par le décret n°2001-99 du 31 janvier 2001

ARRETE

Article 1 : La Commission Départementale de réforme est constituée comme suit :
Le Président ou son représentant : M. Jean ROBERT

Deux praticiens de médecine générale (membre du comité médical) :
Choisis parmi les Docteurs Philipp AVALLE, Olivier BAPTISTE, Michel GROSSET-JANIN, Michel HODI,
Pierre LATOUR, Stéphane LEGROS, Charles MERCIER-GUYON et Eric QUATRESOLS

Dans les cas relevant de sa compétence, un médecin spécialiste compétent.

Deux représentants de l'Administration :

Mme Armelle Fernandez, Cheffe de la Division du 1^{er} degré public Pôle Ressources Humaines à la Direction
des Services départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Savoie
Suppléante : Mme Salima CHAMI, Gestionnaire à la Division du 1^{er} degré public Pôle ressources humaines
Mme Louise PARIS Représentante du Trésorier Payeur Général

Deux représentants du Personnel :

M. Benjamin Lombard, représentant des enseignants du 1^{er} degré public- syndicat SNUIPP-FSU
Suppléante : Mme Zahia BOUNEMOURA, représentantE des enseignants du 1^{er} degré public- syndicat
SNUIPP-FSU
M. Grégoire ZIBELL , représentant des enseignants du 1^{er} degré public- syndicat SGEN-CFDT
Suppléante : Mme Catherine HERETICK, représentante des enseignants du 1^{er} degré public- syndicat
UNSA-EDUCATION

Une représentante du Personnel du privé :

Mme Françoise MOGE, représentante des enseignants du 1er degré privé – représentant des enseignants du 1er degré privé – syndicat SPELC
Suppléant : pas de suppléant

Article 2 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté DSDEN/SG/AA/2019-0031 du 13 novembre 2019

Article 3 : Madame La Secrétaire générale de la Direction des Services départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La directrice académique
des services de l'éducation nationale
de la Haute-Savoie,



Mireille VINCENT